LES POSTES CIVILS À LA BFC DE GAGETOWN

Ouestion nº 4844—M. Howie:

Pendant l'année financière en cours, des postes civils permanents ont-ils été a) ajoutés, b) éliminés à la BFC de Gagetown (N.-B.) et, le cas échéant, combien?

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): a) et b) Non.

LA DIMINUTION ÉVENTUELLE DU NOMBRE DE POSTES CIVILS À LA BFC DE GAGETOWN

Question nº 4845—M. Howie:

- 1. L'an prochain, des postes civils permanents seront-ils rayés de l'effectif à la BFC de Gagetown et, le cas échéant, combien?
- 2. Combien aurait-on versé, l'an prochain, au titre des traitements pour ces postes, s'ils avaient été maintenus?
- L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): 1. Non. 2. Sans objet.

MDN—L'ÉTUDE SUR LES EFFETS DE CERTAINS PRODUITS CHIMIQUES CHEZ DES ANIMAUX

Question nº 4865—M. McKinnon:

- 1. Le Conseil de recherches pour la défense consacre-t-il \$83,148 à étudier le sort de certains produits chimiques chez les rats, les chiens et les porcs et, le cas échéant, pourquoi?
- 2. Les produits chimiques se trouvent-ils déjà dans le système des rats, des chiens et des porcs et, a) le cas échéant, comment y sont-ils parvenus, b) sinon, comment prévoit-on les y faire pénétrer et à quelle fin?
- L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): 1. Oui. Le ministère de la Défense nationale a accordé un contrat de \$83,148 à l'Université McGill pour l'étude métabolique de l'oxime HI-6 sur des souris, des rats et des porcs.
- 2. L'oxime HI-6 est pratiquement le seul produit chimique découvert jusqu'ici qui soulève de l'espoir dans le traitement de l'empoisonnement causé par l'agent neurotoxique réfractaire SOMAN et les autres agents neurotoxiques. Le produit sera administré par injection intramusculaire, à des doses qui correspondent approximativement au niveau thérapeutique. Le but est de démontrer que lorsque le HI-6 est absorbé par l'organisme, aucun effet secondaire indésirable n'est produit. On ne prévoit aucun effet toxique ou incapacitant.

LES DROITS ET TAXES DONT SONT FRAPPÉS LES DÉCODEURS DE SOUS-TITRES

Question nº 4871—M. Beatty:

- 1. Les décodeurs de sous-titres importés au Canada sont-ils frappés d'une taxe d'accise et, le cas échéant, quel en est le taux?
- 2. Les décodeurs de sous-titres sont-ils frappés d'une taxe de vente fédérale et, le cas échéant, quel en est le taux?
- L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): 1. Le numéro tarifaire 48200-1 prévoit pour les «dispositifs devant être fixés aux appareils récepteurs de télévision et conçus pour capter le service de sous-titrage invisible», l'importation en franchise.
- 2. Les décodeurs de sous-titres sont assujettis à la taxe de vente fédérale au taux de 9 p. 100. Cette taxe est imposée sur le prix de vente du manufacturier si les marchandises sont fabriquées au Canada ou sur la valeur à l'acquitté si les marchandises sont importées.

LE CENTRE DE RECHERCHE FORESTIÈRE À VICTORIA (C.-B.) Ouestion n° 4905—M. Miller:

1. Le ministre d'État au Développement économique a-t-il reçu, le ou vers le 3 mai 1983, une communication du conseil municipal de Port Alberni (C.-B.) dans

Ouestions au Feuilleton

laquelle celui-ci demandait que l'on songe à cette ville comme emplacement viable du Centre de recherche forestière proposé pour l'île de Vancouver et, le cas échéant, a-t-on tenu dûment compte de cette demande dans le choix de l'emplacement de cet établissement?

- 2. A-t-on tenu dûment compte de la crise économique qui sévit dans des secteurs comme Port Alberni et de leurs liens traditionnels avec l'industrie forestière dans le choix de l'emplacement du projet d'expansion des installations de recherche forestière sur l'île de Vancouver?
- M. Jim Peterson (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé du Développement économique et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): En ce qui concerne le Département d'État au Développement économique:
- 1 et 2. Un télégramme a été reçu le 28 avril 1983 et un accusé de réception a été transmis le 5 mai. Aucun site particulier n'a dû être envisagé car ce projet de 14 millions de dollars doit être entrepris dans le cadre du Programme des projets spéciaux de relance uniquement pour l'expansion et l'amélioration des installations existantes du Centre de récherche forestière du Pacifique du Service canadien des forêts à Victoria.

L'AIDE ACCORDÉE AU SRI LANKA

Question nº 4957—M. Blenkarn:

- 1. En a) 1976, b) 1977, c) 1978, d) 1979, e) 1980, f) 1981, g) 1982, à combien s'élevait l'aide accordée au Sri Lanka par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international?
- 2. Au cours de cette période, quels projets d'envergure le Canada a-t-il entrepris pour le Sri Lanka par l'entremise de l'ACDI?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): 1. Voir les tableaux ci-après.

- 2. Voici quels sont les principaux projets entrepris à Sri Lanka de 1976 à 1982:
- (i) Agriculture pluviale: subvention de 1.5 million de dollars en vue de favoriser la recherche appliquée et le travail de vulgarisation concernant le chena (culture itinérante par écobuage) dans la zone sèche de Sri Lanka en recourant à l'expertise canadienne du ministère fédéral de l'Agriculture. Période du projet: 1978-1983.
- (ii) Prêt au secteur agricole: prêt de 10 millions de dollars en vue d'accroître la production agricole au moyen d'une ligne de crédit pour l'achat d'équipement, de matériel et de produits de base canadiens. Ce prêt englobe le versement d'une somme de 6 millions au programme d'irrigation et d'aménagement des terres du Mahaweli. Période du projet: 1977-1983.
- (iii) Complexe du réservoir du Maduru Oya: prêt d'un montant maximal de 77.1 millions de dollars en vue de la construction, par un consortium d'entrepreneurs canadiens, d'un barrage d'enrochements et d'un canal de jonction pouvant emmagasiner suffisamment d'eau pour l'irrigation de 50,000 hectares de terres. Période du projet: 1980-1983. Une subvention de 8.5 millions de dollars permet au Canada de fournir ses services d'ingénierie pour la conception et la supervision de la construction.
- (iv) Unités I et II de préparation de projets: subvention de 5.5 millions de dollars en vue de fournir à Sri Lanka les compétences canadiennes nécessaires pour amener les projets à l'étape de faisabilité aux fins de financement par les donateurs internationaux. Voici quelques exemples de telles études: préparation du plan directeur de développement du bas Uva; préparation du plan directeur de réorganisation des plantations